LNV SWISS
Association Suisse des Spécialistes en Langage Non-Verbal
Schweizerische Vereinigung der Spezialisten für Nonverbale Sprache
Associazione Svizzera degli Specialisti in Linguaggio Non Verbale
Swiss Association of Specialists in Non-Verbal Language

Procédure de création d'un partenariat avec un tiers formateur

But : uniformiser la formation en Suisse, standardiser les examens au niveau fédéral, faire la renommée du LNV avec un pool de tiers formateurs reconnus

Activités	Responsables	Descriptions	Remarques
Début			
Recevoir une demande, faire une proposition à un tiers	LNV (commission marketing)	Par de la publicité, par notre site internet, LNVswiss prend contact ou reçoit des demandes de partenaires tiers potentiels (par tiers on entend écoles, instituts et personnes indépendantes souhaitant enseigner le langage non verbal)	
Exposer les modalités de partenariat	Tiers, LNV (commissions examens, marketing, R&D, éthique, secrétariat)	Proposer le partenariat : - le tiers paie une cotisation annuelle pour son affiliation 1), reçoit le logo/label LNV qu'il appose sur sa propre correspondance et publicité 2), forme selon les objectifs LNV et inscrit ses candidats aux examens. Il peut, s'il n'a pas ses propres supports d'enseignement, demander les manuels de référence à LNV 3) - Après avoir validé les critères de bases 4) (contenu de la formation, parcours des formateurs), LNV établi une convention de partenariat avec le tiers, fournit son logo/label et l'inscrit dans sa liste d'établissements reconnus en langage non verbal - LNV organise les examens et décerne les certificats et diplômes - LNV met à disposition une veille scientifique sur l'évolution de la discipline 5) - LNV envoie aux tiers des informations ponctuelles (séminaires, conférence, etc.) - LNV réalise ponctuellement un audit pour valider la qualité de la formation et par là le maintien du partenariat. Au besoin, LNV peut demander au tiers de mettre à niveau les connaissances de ses formateurs (au sein de LNV même ou d'un autre institut de référence, comme Bodysystemics)	1) mentionner l'affiliation dans les statuts ? 2) créer le label 3) définir les manuels de référence 4) définir les critères de base 5) veille tenue par la commission R&D
Modalités acceptées ? (non / oui)			
Etablir la convention de partenariat (après validation des critères de base)	LNV (commissions examens, éthique)	Pour établir une convention de partenariat, LNV s'assure que le tiers forme ses étudiants selon un programme d'enseignement et une pédagogie en adéquation avec ses exigences. Pour cela LNV contrôle : -les niveaux de compétences des formateurs (diplôme obtenu, formation autodidacte, etc.) -le champ d'enseignement pédagogique -les méthodes d'enseignement	
Présenter la charte, fournir les objectifs et dates d'examens	LNV (commissions examens, éthique)	LNV présente sa charte, fournit les objectifs de formation, c'est-à-dire les connaissances à atteindre pour se présenter aux examens (niveau 1 certificat d'analyste, niveau 2 brevet de spécialiste, niveau 3 diplôme d'expert), 6) et communique les dates d'examens et de remises de prix	6) définir les niveaux : Analyste : fais des analyses Spécialiste : établit des rapports, fais des recherches Expert : développe des thématiques, forme
Evaluer l'enseignement	Tiers, LNV (commissions examens, éthique)	Le tiers et LNV évaluent la satisfaction des candidats et l'enseignement de la branche par des statistiques recensant les résultats des examens et les formulaires de satisfaction des élèves	
Auditer ponctuellement le tiers	LNV commission éthique	Un audit est ponctuellement réalisé pour s'assurer que le tiers est toujours habilité à enseigner le langage non verbal selon les critères de qualité de LNVswiss (définition du périmètre, documentation, formation des enseignants, méthodes d'enseignement, évaluations).	
Garder le partenariat avec le tiers	LNV secrétariat, trésorier, marketing	LNV envoie la facture de cotisation annuelle ainsi que les lettres d'infos ponctuelles sur les conférences, les séminaires, les formations continues, les mises à jour de la veille scientifique, etc.	
Fin			